

Espace de vie de Montguyon

Jeudi 9 décembre 2021

Élu référent SCoT : Vincent Badie

Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil

CDCHS : David Erb, Hugo Rouillon

Communes présentes [5/5]

- BOSCAMNANT
- LA BARDE
- LA GENETOUZE
- SAINT AIGULIN
- SAINT MARTIN DE COUX

Déroulement de l'atelier

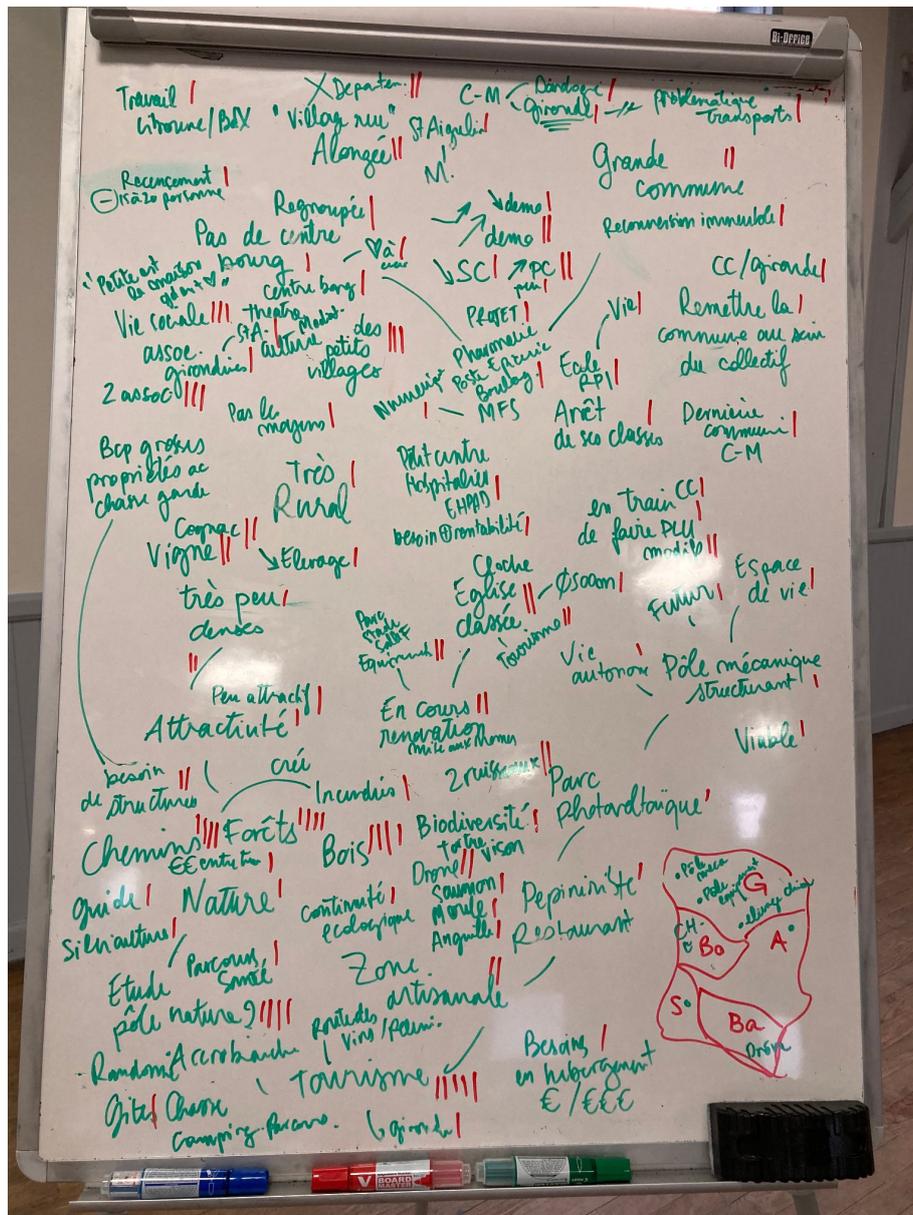
1. Introduction par Vincent Badie, David Erb et Cittànova
2. Présentation des communes et synthèse
3. Travail sur les enjeux commun des communes de l'espace de vie
— *Repas du midi*
4. Définition de l'identité de l'espace de vie
5. Définition de l'espace de vie par le SCoT
6. Définition de l'espace de vie perçu par les élus

1. Introduction par Vincent Badie, David Erb et Cittànova

L'atelier est introduit par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Rassembler les communes d'un même espace permet de se rendre compte de cette échelle, et d'amorcer les discussions ensemble sur ce qui les rassemble, afin de comprendre ce nouveau découpage de leur territoire.

2. Présentation des communes et synthèse

Chaque élu présente sa commune à l'ensemble des présents. Certaines avaient envoyé quelques photos pour appuyer leurs propos. Une prise de note est réalisée sur un tableau au vu de tous, en relevant les mots clés et leurs occurrences lors de leurs présentations. Un portrait de l'espace de vie se dessine ainsi et est synthétisé en plusieurs thématiques :



Pendant la présentation des communes, une personne du bureau d'étude note l'occurrence des mots et expressions employés par les élus

Synthèse :

Limite départementale, attractivité et problématiques de mobilité

Chaque commune a évoqué l'impact de la proximité des limites départementales. En effet, l'espace de vie de Saint-Aigulin est limitrophe avec la Dordogne et la Gironde. Cette situation géographique est perçue sous deux angles différents. D'un côté, les élus évoquent l'influence de la métropole bordelaise et de sa couronne. C'est une influence à double sens, les communes accueillent de plus en plus d'habitants qui viennent de Bordeaux, et les habitants présents sur le territoire sont nombreux à se rendre en Gironde pour travailler / trouver des équipements services et commerces plus variés. Au-delà de l'influence girondine, les élus évoquent tous les problématiques de mobilité dues à cette limite départementale. En effet, l'offre n'est pas la même en Gironde, et les élus font part d'un manque important de services de mobilité entre les départements, alors que le besoin semble important au vu de l'interconnexion entre les territoires (d'autant plus avec l'arrivée de nouvelles populations et du télétravail).

Morphologie urbaine : "village-rue" et habitat diffus

Le territoire de l'espace de vie de Saint-Aigulin est globalement peu dense. La plupart de communes connaissent un habitat diffus, avec plusieurs "villages". La commune de Saint-Aigulin suit la morphologie d'un "village-rue", elle est traversée par un axe structurant, la D730, qui impacte fortement sa structure urbaine et son identité.

Patrimoine naturel : forêts et cours d'eau

Toutes les communes de l'espace de vie de Saint-Aigulin évoquent la part importante de zones boisées sur leur territoire. Les élus l'abordent principalement sous l'angle des nombreux chemins de randonnée, à entretenir et développer. C'est donc d'abord un atout de

patrimoine naturel à valoriser. Les communes abordent l'existence de la Dronne, cours d'eau qui longe Saint-Aigulin et La Barde, marquant la limite départementale. La Dronne est perçue comme un atout naturel à préserver et dont les abords peuvent faire l'objet d'aménagements. Un autre cours d'eau, le Lary, traverse la commune de La Clotte. Les éléments de patrimoine naturel sont évoqués par les élus à travers la présence d'une biodiversité à préserver et comme des atouts sur lesquels s'appuyer pour accroître la vocation touristique du territoire.

Développement du tourisme vert

Les 5 communes évoquent leur attrait pour le tourisme, basé sur des parcours qui permettent de rejoindre les différents éléments remarquables de l'espace de vie à leurs centres bourgs. On a donc les forêts, les chemins, des notions de continuité écologique, parcours santé, projets de pôle nature, accrobranche... Une offre d'hébergement à développer pour tous les budgets. On évoque la biodiversité avec les tortues, le vison, le saumon, les moules de rivière et l'anguille.

Agriculture / sylviculture / viticulture

Les élus abordent la vocation agricole de leur territoire, c'est l'activité économique la plus évoquée. La sylviculture est perçue comme une activité dynamique, qui fonctionne bien. On verra que l'exploitation forestière entraîne cependant des problématiques par rapport à la gestion des zones boisées, notamment lors des coupes rases qui dénaturent le paysage. La viticulture est également présente sur le territoire.

Vie sociale et associative

Tous les élus présentent leur commune en évoquant l'importance de la vie associative. Saint Aigulin est perçue et décrite comme ayant un dynamisme associatif important, auquel les habitants des autres communes participent. La Barde aborde le fait que les habitants participent davantage aux associations girondines. Les associations sont perçues comme des éléments structurants que les élus souhaitent développer et sur lesquelles ils souhaitent s'appuyer, elles participent pleinement à la vitalité des communes.

3. Travail sur les enjeux communs des communes de l'espace de vie

Par groupes, les élus choisissent 3 à 5 thématiques qu'ils jugent prioritaires pour leur territoire, et les déclinent ensuite en enjeux :

Groupe 1

- **Mobilité :**
Développer un service de transport à la demande, "autostop sécurisé" "on est dépourvu de tout" : Navette, minibus...
Développer le service à domicile aussi notamment pour les hospitalisations
Une grosse problématique de services lorsqu'on est à l'interface entre deux départements.
"Nous on est une Communauté de Communes de projets, pas trop de services"
- **Forêt :** Préserver la biodiversité, gestion des exploitations raisonnées (tout en respectant et en favorisant le dynamisme économique de la filière), réglementation commune des essences, favoriser les chemins d'accès à la forêt, Éviter les projets éoliens sur les communes voisines (favorise les incendies car on ne peut pas utiliser les canadais autour et impact visuel)
Créer davantage de chemins intercommunaux afin de relier les principaux atouts de chaque commune en passant par les zones boisées
- **Patrimoine bâti et naturel :**
La lenteur administrative en cas de péril entraîne des coûts importants pour les communes : mettre en place des leviers par rapport à la gestion foncière, notamment lorsqu'on arrive pas à retrouver les propriétaires des bâtis abandonnés et dégradés
Mieux connaître les leviers juridiques et aides financières pour faciliter l'acquisition communale et la rénovation du patrimoine bâti historique (collaboration avec différents organismes, DETR, EPF, SENDAS)
Aides aux aménagements des espaces naturels
- **Equipements / services publics**
Limiter l'impact des limites départementales notamment pour les services d'urgences
Développer le pôle médical de Boscamnant
Développer les activités du pôle mécanique
Développer les services sous forme de guichet unique pour faciliter les démarches
- **Travailler ensemble / mutualiser**
Les élus se sentent démunis car ils déplorent l'impossibilité d'apporter tous les services nécessaires pour la population à l'échelle communale, ils évoquent l'importance de mutualiser et de travailler entre petites communes pour pouvoir mieux satisfaire les besoins des habitants.

Groupe 2

- **Mobilité :** Développer ou aménager des transports en communs : gares, taxis mouettes, développer des conventions avec les collectivités alentour CDC, Région... Uniformiser les services publics en Charente Maritime
Gare SNCF : 1 arrêt à Saint-Aigulin, bus scolaire, réseau pouce, TAD région
Quelle est la bonne échelle pour la mobilité ?
- **Patrimoine bâti :**
Mieux connaître les outils et aides juridiques et financières pour la réhabilitation et pour résorber la vacance (quel levier en cas d'indivision?)
Volonté de mettre en place une taxe sur la vacance
OPAH
Les élus indiquent l'importance d'avoir du patrimoine communal pour agir, notamment en milieu rural : " Est ce que c'est le

rôle d'une commune d'acheter, de rénover, de revendre ?"

Ils se questionnent sur les terrains de plus en plus petits : est ce que les terrains de 700m² sont adaptés à la demande ?

L'habitat / les services / les commerces : trois points indispensables pour l'attractivité

- Patrimoine naturel et tourisme

Aménager les bords de Dronne

Créer davantage de sentiers de randonnée

Impliquer les associations dans la valorisation des atouts naturels

S'appuyer sur la viticulture pour accroître l'attractivité touristique (dégustations)

4. Définition de l'identité de l'espace de vie

Chaque élu donne trois mots pour définir l'identité commune des personnes présentes. Les mots sont représentés sous forme d'un nuage de mot, la taille des mots représentant le nombre de fois où ils sont apparus :



5. Définition de l'espace de vie par le SCoT

La définition de l'espace de vie par le SCoT est expliquée aux élus, en détaillant sur la répartition de l'attribution des surfaces constructibles et des objectifs de logement. On précise ici que la question ici n'est pas de recomposer le SCoT mais plutôt de comprendre comment il a été établi et de s'emparer de cette notion d'espace de vie.

6. Définition de l'espace de vie par les élus

Les élus font un travail sur carte pour repérer les polarités effectives de leur espace de vie perçu :

Les élus font un travail sur carte afin de comprendre l'armature de l'espace de vie, le rôle de chaque commune au sein de l'espace de vie et leur connexion avec l'extérieur du territoire

1. Chaque élu doit coller une pastille de couleur sur les différents endroits où les habitants de sa commune vont :

NOIR : Travailler (polarités d'emplois)

ROUGE : Se divertir / se cultiver (équipements culturels)

VIOLET : Faire du sport (équipements sportifs)

BLEU : Se soigner (équipements de santé)

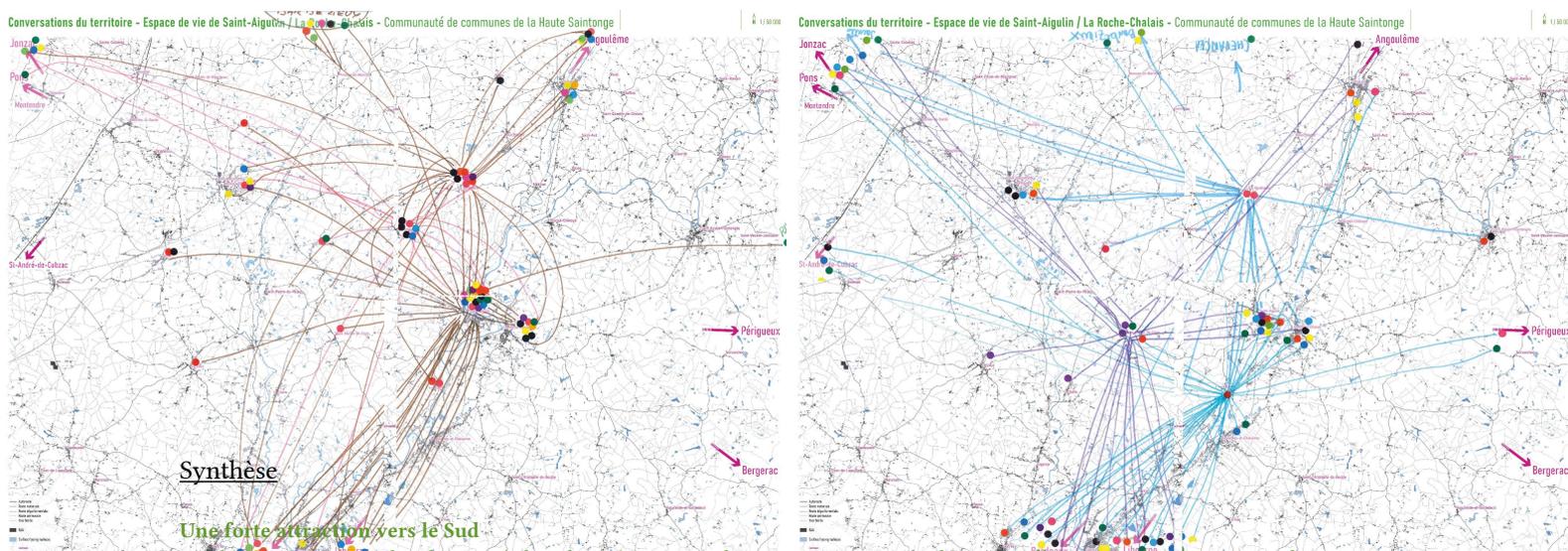
VERT : A l'école / au lycée / au collège (équipements scolaires)

JAUNE : Faire leurs courses (commerces et restaurants)

2. Les élus doivent ensuite tirer un trait entre leur commune et chaque pastille qu'ils ont collé sur la carte

3. Enfin, ils doivent noter les communes sur lesquelles se regroupent le plus de gommelette selon le rôle qu'elles jouent pour le territoire

Une fois les cartes réalisées, les élus viennent tour à tour commenter la carte qu'ils ont produite afin de livrer leur analyse de l'armature du territoire. Pour plus de détails, les cartes en format réel sont jointes au compte rendu.



Synthèse

Une forte attraction vers le Sud

Si cela se ressentait pendant la matinée lors des présentations des communes puis pour les enjeux, l'attraction du territoire vers la Gironde ressort d'autant plus sur ces cartes. Avec de nombreux flux vers Bordeaux et Libourne, l'espace de vie de Saint-Aigulin se tourne vers le Sud. Sa position géographique au sein de la CDCHS amplifie ce phénomène, les communes de l'espace de vie ne gardant que quelques faibles connexions vers Jonzac et Pons de par la distance entre elles. On nomme les villes du Sud : Bordeaux "Grande capitale", Coutras "L'entre deux" et Libourne "Services".

Un maillage fort entre les communes de l'espace de vie

Les communes de l'espace de vie de Saint-Aigulin sont toutes reliées entre elles. Si certaines ont plus de poids que d'autres dans ce maillage, c'est le seul espace de vie à avoir des connexions aussi fortes entre toutes ses communes. Les élus sont conscients de cette caractéristique et la considèrent comme une force de leur territoire. Presque toutes les communes sont nommées : La Genetouze "Beltoise" pour son circuit automobile, Boscammant "Terminus" pour l'EHPAD, Saint Aigulin "Le repère".

Saint-Aigulin polarité principale, complétée par la Roche-Chalais

Saint-Aigulin, identifiée comme centralité d'équilibre par le SCoT, ressort ici comme polarité de proximité pour les élus. Elle est cependant au même niveau que la Roche-Chalais. Selon la maire de Saint-Aigulin, leurs deux communes se complètent aujourd'hui et travaillent ensemble pour offrir les meilleurs services possibles. Saint Aigulin est appelé "Le repère" ce qui témoigne de son importance pour les autres communes, mais aussi de son échelle de proximité, et la Roche Chalais est appelée "Les voisins".

D'autres polarités, sans distinction avec leur appartenance à la CDCHS

Les autres communes nommées sont tout autour de l'espace de vie, elles ne font pas toutes partie de la Communauté de Communes :

- Montguyon "Demi-frère"
- Barbezieux "Services"
- Jonzac "Décisionnaires"
- Chalais "Porte Charentaise"
- Angoulême "Petite capitale"